

AVIS D'EXPERT



Anouar HASSOUNE
Président Directeur Général
de West Africa Rating Agency (WARA)

WARA, leader de la notation financière en Afrique de l'ouest

Qui est WARA ?

WARA, West Africa Rating Agency, est une agence de notation financière agréée par l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UMOA, ex-CREPMF). Notre agence de rating est autorisée à fournir des services de notation aux personnes morales de droit privé et public en zone UEMOA. Il y a très peu d'agences de rating en Afrique ; WARA est l'une d'entre elles, leader sur le marché ouest-africain.

Qu'est-ce qu'une notation ?

Une notation est une opinion indépendante quant à la qualité de crédit d'une personne morale, publique ou privée. Fort de nos méthodologies analytiques robustes, nous mesurons, par le biais d'une échelle de notation composée de signes alphanumériques (AAA, AA+, AA etc.), la solvabilité des entreprises industrielles et commerciales, des institutions financières (banques, compagnies d'assurance, institutions de microfinance), États, collectivités locales et transactions structurées ou de financement de projet.

À quoi sert une notation ?

Les émetteurs de dette, le plus souvent obligataire et bancaire, sollicitent une notation de WARA afin

Une mesure indépendante du risque de crédit améliore la transparence financière et contribue à une juste tarification de la dette

que nous transmettions aux investisseurs une mesure indépendante de leur risque de crédit. Cela améliore leur transparence financière et contribue à une juste tarification

de la dette. Il existe une corrélation presque unitaire entre les notes que nous assignons, les taux de défaut et les taux d'intérêt.

Quelles sont les principales caractéristiques de WARA ?

Outre le fait que nous sommes parfaitement indépendants, notre marque de fabrique est l'excellence de nos analyses de crédit, sans doute les meilleures sur

le continent. Nous maintenons un niveau très élevé de qualité, grâce à un processus analytique minutieux, le respect rigoureux de nos méthodologies, lesquelles sont en ligne avec les standards mondiaux, et des analystes de tout premier plan. Très clairement, nos clients, et pas des moindres, nous font confiance en raison de ces attributs.

En quoi consiste la régulation des agences de notation en UEMOA ?

Des obligations de notation pèsent sur un certain nombre de personnes morales en UEMOA. Les entreprises cotées à la BRVM, les entités faisant appel public à l'épargne (à l'exclusion des États et des collectivités locales) et les garants sont soumis à une obligation de notation, en vertu des instructions 36, 37, 38/2009 et de la circulaire 02-2010 de l'AMF-UMOA. Cette notation obligatoire doit être effectuée par une agence de notation agréée en UEMOA, et non pas par n'importe quelle agence. Les agences de rating agréées sont quant à elles soumises à des obligations de siège, de qualité, de ressources et de transparence. Cela dit, de nombreux clients qui ne sont pas soumis à l'obligation de notation font appel à nos services, afin d'améliorer leur communication financière et de négocier de meilleurs termes avec leurs bailleurs de fonds.



West Africa Rating Agency (WARA)

8^e étage - Bureau n°2 - Immeuble El Hadji Fallou
Sicap Sacré Cœur - Cité Keur Gorgui
Dakar Sénégal

Tél. : +221 33 824 6014 | +221 77 435 1886

Email : infos@rating-africa.org

www.wara-ratings.com